

TRAITE ET TRAFIC DES MIGRANTS DANS DES PAYS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Plaidoyer pour une législation sur les agences de voyages privées de placement

La société civile, en partenariat avec International Catholic Migration Commission (ICMC), Migration and Development Civil Society Network (MADE) et l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) organise depuis avant-hier, mercredi 10 avril et ce pour 4 jours, un atelier de formation sur les migrations mixtes, les recrutements internationaux et la protection des migrants, à l'intention de la plateforme régionale MIGRAFRIQUE. Occasion pour les organisateurs de demander au chef de l'Etat une législation sur les agences de voyage privée de placement.



« Il y a une situation qui est devenue inadmissible en Afrique de l'Ouest. Des individus organisés, utilisant différents canaux, organisés de manière nationale et transnationale, sapent toute la dignité des êtres humains, en organisant systé-

mécanismes visant la traite et trafic des migrants », a rageusement déploré le président Diaspora Développement Education et Migration (DIADEM/Sénégal).

Selon Badara Ndiaye, par ailleurs coordinateur de la Pla-

ciété civile MIGRAFRIQUE, les destinations des victimes sont l'Europe, des pays du Golfe, d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'autres pays du Maghreb, « sur la base de faux contrats de faux documents ». Il s'exprimait avant-hier, mercredi 10 avril, lors d'un

sur les migrations mixtes, les recrutements internationaux et la protection des migrants, à destination de la plateforme régionale MIGRAFRIQUE et des acteurs de la société civile sénégalaise, en partenariat avec ICMC, MADE] et OIM.

A l'en croire, une fois sur place, ces jeunes hommes et femmes sont mal traités, victimes de toutes sortes de brimade physique, morale, psychologique et même très souvent sexuelle et qui se traduisent par un non-respect des engagements. Ils tombent dans les pièges de trafiquants de toute sorte qui sont dans des réseaux organisés de manière beaucoup plus structurée et qui passent par des structures privées. Face à la gravité de la situation et le vide juridique sur les agences privées de voyages, Badara Ndiaye lance un appel au président de la République, Macky Sall. « Nous appelons le président de la République pour que cette question d'une législation spécifique sur les agences privées de placement puisse faire l'objet d'une adoption par l'Assemblée nationale. »

Et d'ajouter: « nous n'avons pas les statistiques exactes, mais nous savons différentes choses dans des zones comme la Libye où il y a au moins 10.000 personnes. En Tunisie, dans les pays du Golfe et au Liban, on nous a signalé l'existence de femmes sénégalaises qui sont dans les travaux domestiques et qui sont victimes de trafic et de traite. Nous avons aujourd'hui identifié les différents mécanismes, les messages, les techniques qu'ils utilisent pour les convaincre. Il y a des entreprises de transport et des agences de voyages qui sont soupçonnées. Il y'a aujourd'hui en Afrique de l'Ouest des mécanismes de trafic d'organes », a-t-il dénoncé.

Pour Agnès Bertrand, responsable du programme MADE Afrique de l'Ouest, le Sénégal est un pays de transit qui est extrêmement concernée par la situation. Agnès de dire que « la migration n'est pas inéluctablement encadrée au niveau sous régional. Il y a beaucoup de progrès à faire car il y a un vide juridique ».

AMAR DIAGNE (STAGIAIRE)